

Le potentiel des pôles de compétitivité reste à exploiter

Le consortium Bearing Point-Erdyn-Technopolis ITD a rendu publique son [étude](#) portant sur **l'évaluation de la seconde phase d'activité des pôles de compétitivité (2009-2012)** pilotée par la Direction de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) et la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).

Cette évaluation met en exergue le pilotage de la politique des pôles, dont Cap Digital et Systematic à Paris-Région, Images & Réseaux à Lannion, Minalogic à Grenoble, Solutions communicantes et sécurisées (SCS) à Sophia Antipolis-Rousset, font partie. Ces clusters censés soutenir l'innovation, la croissance et l'emploi, ont-ils atteint leurs objectifs ?

Les pôles de compétitivité en bref

Lancés en France en 2004 à l'initiative du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT), les pôles de compétitivité rassemblent sur un territoire donné **des entreprises, des centres de recherche et des instituts de formation** appelés à travailler sur une thématique clairement identifiée, les logiciels libres par exemple.

À la date de l'évaluation, 71 réseaux étaient détenteurs du label « pôle de compétitivité ». Six pôles l'ont perdu en 2010 à la suite du diagnostic de la précédente évaluation*, six autres, tous centrés sur les « écotecnologies », l'ont obtenu.

Ces 71 pôles représentent **900 projets de R&D**. Sur la période 2008 à 2011, **5,7 milliards d'euros** ont été investis dans les projets de R&D labellisés par les pôles de compétitivité en 4 ans via le **Fonds unique interministériel (FUI)**, ce qui représente 4,5 % des dépenses nationales de R&D sur la période.

Un budget moyen de 1,09 million d'euros

L'an dernier, le nombre moyen d'adhérents d'un pôle de compétitivité s'est établi à 187 membres, soit une croissance de plus de 50 % entre 2008 et 2011. Les PME représentent plus de la moitié des adhésions et presque 80 % des entreprises membres. Quant au budget moyen des pôles, il s'est élevé à 1,09 million d'euros l'an dernier. Par ailleurs, la part d'autofinancement, constituée des seules cotisations et prestations, est de **28 %** (contre 20 % en 2008). Or, les pouvoirs publics souhaitent que les pôles s'autofinancent à 50 %.

Interrogées par le consortium, les entreprises membres des pôles ont déclaré, dans leur majorité, avoir augmenté leurs investissements et effectifs en R&D. Par ailleurs, près de **66 %** d'entre elles ont affirmé avoir créé des emplois et plus de 80 % en avoir maintenu. En revanche, seul un tiers des sociétés membres ont indiqué avoir augmenté leur chiffre d'affaires et amélioré leur capacité à exporter grâce à leur intégration à l'un des 71 clusters.

Le consortium Bearing Point-Erdyn-Technopolis ITD a identifié d'autres points faibles, dont le manque de confiance entre membres des clusters, le faible suivi des projets de R&D par les équipes d'animation ou encore une classification obsolète des pôles (à vocation mondiale ou « régionale ») qui « *n'induit pas d'actions et de contreparties différenciées* ».

Quoi qu'il en soit, **les** auteurs de l'étude préconisent de **reconduire l'initiative jusqu'en 2020**. Quant au gouvernement Ayrault, il devrait s'entretenir dans les prochaines semaines avec les principaux acteurs publics et privés en charge de la politique des pôles de compétitivité.

*La précédente évaluation, réalisée au premier semestre 2008, a clos la première phase d'activité des Pôles (2005-2008).

Crédit photo : © FotoliaSystematic